

Québec, le 15 octobre 2024

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

NOUVELLES DU SESQI 2929

Voici des nouvelles du SESQI 2929

Nous souhaitons vous informer que le projet de loi 62 a été adopté le 8 octobre dernier. Cela signifie que les unités de négociation seront désormais réparties en deux catégories distinctes :

- 1. Catégorie des ouvriers
- 2. Catégorie des techniciens et employés de bureau

Malgré les démarches syndicales entreprises pour amender cette loi, les décideurs politiques ont opté pour une autre direction. Nous vous tiendrons informés des développements à venir. Nous sommes actuellement en train d'étudier le projet de loi afin de mieux comprendre ses répercussions futures.

Solidairement,

L'EXECUTIF

Sylvain Beaulieu, président Joé Bissonnette, vice-président Montréal Daniel Canelo, vice-président Québec Guy Godin, secrétaire-trésorier-archiviste Marc Verreault, vice-président Québec